



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 116 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, de 2006 à 2009, sept accidents mortels sont survenus dans le secteur de la route 55;

- 27 mars 2011, accident mortel sur l'autoroute 55 à Saint-Wenceslas fait deux morts;
- 7 mars 2011, accident spectaculaire sur la route 55 (près du rang 9 à Saint-Léonard-d'Aston), deux poids lourds font un face-à-face;
- 28 janvier 2011, accident mortel à Saint-Wenceslas;
- 26 février 2010, collision faisant sept blessés près de Sainte-Eulalie, (autoroute 55);
- 2 décembre 2009, violente collision sur l'autoroute 55 à la hauteur de Saint-Célestin;
- 6 octobre 2008, accident mortel sur la route 55 fait un mort et sept blessés (dont trois enfants) à la hauteur de Saint-Wenceslas;

CONSIDÉRANT QUE ces dates ne sont qu'un aperçu de tous les accidents qui se produisent chaque année sur cette route dangereuse;

CONSIDÉRANT QU'un projet devait voir le jour en 2010, sans suite;

CONSIDÉRANT QUE nos familles et nos amis empruntent cette route chaque jour;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité n'a pas de prix et qu'il est grand temps qu'on mette un terme à cette série d'accidents meurtriers;

CONSIDÉRANT QU'il est temps d'agir, de faire des pressions pour que le gouvernement nous accorde une autoroute sécuritaire;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement québécois de modifier cette route afin de rendre sécuritaire. La meilleure modification serait son élargissement afin qu'elle comporte deux voies dans chaque sens, séparées par un terre-plein, à partir de Nicolet jusqu'au croisement de l'autoroute Jean-Lesage.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Jean-Martin Aussant, député de
Nicolet-Yamaska

31 oct 2011

Date de signature de l'extrait